

Vos questions / nos réponses

Mon mari est addict au shit

Par [Profil supprimé](#) Postée le 24/09/2021 20:47

Est ce qu'il pourra redevenir comme avant ou dois je abandonner et le quitter ? Sachant que nous avons deux enfants...

Mise en ligne le 27/09/2021

Bonjour,

Votre mari consomme du cannabis et son comportement a changé au point que la situation soit devenue aujourd'hui insupportable pour vous.

La consommation de cannabis régulière peut avoir des effets à long terme sur la motivation, la relation aux autres, entraîner un isolement, des changements d'humeur, etc. Ces effets peuvent impacter le foyer et les proches de façon très négative.

Nous comprenons donc bien la difficulté dans laquelle vous êtes et nous imaginons aussi que si vous avez pris l'initiative de nous contacter vendredi soir dernier, c'est que vous avez déjà tenté plusieurs façons d'aider et de dialoguer avec votre mari pour que la situation évolue, en vain.

Dans votre message, vous nous expliquez avoir l'espoir qu'il redevienne "comme avant".

Si par là vous entendez "non consommateur", alors, il est bien difficile de vous répondre formellement puisque la décision d'arrêt du cannabis lui appartient et qu'il n'est pas possible de contraindre quelqu'un à aller vers les soins. Vous pouvez seulement l'y inviter, et peut-être l'avez-vous déjà fait d'ailleurs.

Vous nous dites aussi penser à la rupture et il semble donc là que vous ayez déjà atteint une limite dans ce que pouvez supporter au quotidien.

Une séparation n'est jamais une décision facile à prendre, d'autant plus lorsqu'il y a des enfants dans le foyer. C'est pour cette raison qu'il est parfois nécessaire de prendre de l'aide pour soi, en tant qu'entourage, pour mieux percevoir ses besoins et ses désirs, comprendre ce qui est le mieux pour soi.

Donc, si vous souhaitez discuter avec quelqu'un de la situation et être soutenu, guidée, sachez qu'il existe des lieux de consultation gratuits qui reçoivent l'entourage des personnes dépendantes.

Vous pouvez les trouver sur notre site internet dans la rubrique "adresses utiles" en entrant votre numéro de département puis en sélectionnant "soutien individuel".

Nous espérons que ces pistes vous aident déjà à penser à vous et à percevoir la suite.

Si vous avez d'autres questions, réflexions, ou que vous souhaitez dialoguer avec un écoutant avant de prendre rendez-vous dans un lieu de consultation, n'hésitez pas à revenir vers nous.

Vous pouvez nous écrire sur le tchat tous les jours de 08h à 00h, ou nous appeler tous les jours entre 08h et 02h. C'est anonyme et gratuit.

Bon courage à vous,

Bien cordialement,
